

Communiqué du 21 septembre 2007

Scooters montrés du doigt, qu'en pensent les motards en colère ?

La FFMC s'inquiète des résultats de l'enquête réalisée par un assureur et relayée par la presse ces derniers jours, quelques jours avant le Mondial du Deux Roues.

Les scooters sont devenus un moyen de transport important en milieu urbain. La densité du trafic et la "société qui demande toujours d'aller plus vite" ont favorisé l'émergence de ce moyen de transport autrefois réservé aux adolescents et aux passionnés. L'étude met en lumière des éléments sociologiques du conducteur type d'un scooter : urbain, aisé et expérimenté.

Ceci ne représente qu'une partie des conducteurs, ceux qui ont choisi le scooter pour ne pas prendre les transports en commun ou les voitures. Mais le scooter est aussi un moyen de transport économique pour ceux moins fortunés qui ont à se déplacer, aux adolescents pour acquérir une certaine autonomie, aux "fatigués des embouteillages", ... Ne pas parler de ces catégories revient à ne voir qu'un aspect de ce phénomène qu'est l'émergence des scooters dans le parc motorisé roulant, et donc, risquer de ne pas apporter les bonnes solutions aux vrais problèmes que peuvent poser ces conducteurs. On ne répond pas de la même façon à un adolescent en formation qu'à un quadra en entreprise ou à un coursier.

La FFMC, avec ses différents partenaires de l'assurance (Mutuelle des Motards), de la formation (Association de Formation Des Motards) ou de la presse spécialisée (Moto Magazine et Starter), propose depuis de nombreuses années des solutions simples pour améliorer l'accompagnement de ces différents conducteurs. Pour les adolescents, la nécessaire prise de risques permettant la construction de l'individu adulte doit être accompagnée et sécurisée dans des lieux spécifiques : circuit, école, centre de loisirs, centre de vacances, ...

Notre mouvement a déjà beaucoup d'expériences à apporter dans ce domaine. Pour ce qui est des nouveaux conducteurs de deux-roues, des formations spécifiques et volontaires sont à disposition dans notre réseau de moto écoles reconnues et des stages de perfectionnement post permis sont également dispensés.

La FFMC réaffirme sa volonté d'accompagner les scooters dans la promotion de leurs droits & devoirs, comme à Paris en signant avec la Mairie de Paris la charte du deux roues à moteur, et ouvre ses portes pour accueillir celles et ceux qui souhaitent faire avancer la sécurité de ce nouveau moyen de transport émergent.

Contacts presse : Eric Thiollier (01.48.18.12.15)

Guillaume Chocteau (06 61 71 08 67)